

Directrice adjointe ou directeur adjoint des études responsable du développement et de l'innovation pédagogique - 2724

Titre du poste

Directrice adjointe ou directeur adjoint des études responsable du développement et de l'innovation pédagogique

Statut d'emploi

Permanent, temps plein

Niveau d'expérience

Gestionnaire

Éducation

Maîtrise

Catégorie

La gestion

Niveau de salaire

Adjointe ou adjoint de la direction des études - Classe 8 - 100 606 \$ - 134 139 \$

Résumé du poste

IMPORTANT : En vigueur le lundi 18 août 2025

DATE LIMITE POUR POSTULER : 27 juin 2025

RÉSUMÉ DU POSTE : Le directeur ou la directrice adjoint(e) des études responsable du développement et de l'innovation pédagogique relève directement du directeur des études et est responsable de l'intégrité académique de tous les programmes sous sa direction. Il ou elle est chargé(e) de diriger et de soutenir le développement et l'innovation pédagogique, favorisant ainsi la qualité des programmes ainsi que de l'enseignement et de l'apprentissage. Travaillant en collaboration avec tous les membres de l'administration académique, y compris en apportant un soutien à la bibliothèque, le(LA) directeur(ice) adjoint(e) a pour mission d'optimiser et de promouvoir la réussite des étudiants en garantissant la qualité des programmes et en maximisant l'expérience d'apprentissage pour tous nos étudiants dans tous les programmes. Un autre aspect important de ce rôle est la responsabilité de soutenir, mettre en œuvre et contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques du collège.

RESPONSABILITÉS :

Sous la supervision de la direction des études, la directrice adjointe ou le directeur adjoint des études aura les responsabilités suivantes :

Leadership académique

- Diriger plusieurs initiatives institutionnelles visant à enrichir les pratiques pédagogiques et innovantes, notamment celles liées à l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies (UPNT - PUNT), à l'équipe de soutien pédagogique (ESP - FoST) et aux personnes-ressources pédagogiques (PRP - FRP) ;
- Évaluer et améliorer la capacité du cégep à répondre à l'intérêt croissant des étudiant(e)s et membres du personnel enseignant pour une plus grande flexibilité dans la prestation des cours et en analyser les répercussions sur la charge de travail ;
- Mettre en place ou bonifier des mécanismes encadrant l'enseignement en mode hybride ;
- Identifier et mettre en œuvre des améliorations dans la définition et l'évaluation des compétences numériques des étudiantes et étudiants ;

- Assurer la qualité des programmes d'études ;
- Coordonner l'approche programme au sein des différents programmes ;
- Présider les comités de programme, de curriculum et autres comités institutionnels, au besoin ;
- Coordonner l'implantation de nouveaux programmes ou la révision des programmes existants ;
- Diriger et faciliter les évaluations des programmes ;
- Élaborer et mettre en œuvre des plans de travail définissant les objectifs à court et à long terme des départements et programmes ;
- Soutenir les responsables de départements et les coordonnateurs(trices) de programme dans leurs fonctions et favoriser la collaboration entre ces derniers et le personnel enseignant ;
- Superviser la coordination entre les propositions et les activités des départements et des programmes ;
- Participer à la gestion de projets ;
- Appuyer les approches pédagogiques novatrices ;
- Participer à la promotion des programmes.

Gestion du personnel

- Planifier et surveiller l'allocation des ressources enseignantes ;
- Diriger le recrutement et la sélection du nouveau personnel enseignant et non-enseignant ;
- Soutenir l'accueil et le développement professionnel du nouveau personnel enseignant et non-enseignant ;
- Appliquer la politique du cégep en matière d'évaluation de l'enseignement ;
- Superviser le personnel de soutien ;
- Participer activement à la résolution de conflits.

Gestion des ressources

- Participer à la gestion et à l'utilisation des budgets et y exercer un pouvoir de décision ;
- Participer et prendre des décisions sur l'utilisation des espaces et des équipements dans le secteur académique ;

Responsabilités envers le cégep

- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA - IPESA) ainsi qu'aux autres politiques et procédures institutionnelles ;
- Siéger au Conseil des études et ses sous-comités et à divers autres comités et groupes de travail du cégep ;
- Participer à la mise en œuvre d'initiatives internationales ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan stratégique du cégep et en assurer le leadership ;
- Participer à des comités externes (ministère de l'Enseignement supérieur, la FÉDÉ, RCMM, CICan, etc.) au besoin ;
- Assurer une gestion efficace des comités consultatifs de programme en développant des liens avec des partenaires externes (établissements d'enseignements, entreprises, industrie, etc.) ;
- Collaborer avec les services aux étudiants pour soutenir l'apprentissage en dehors des salles de classe.

Autres tâches confiées par le directeur des études

QUALIFICATIONS: Formation

- Maîtrise ou équivalent

Exigences spécifiques :

Le ou la candidat(e) retenu(e) devra posséder les qualifications minimales suivantes :

- Un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en gestion ou en leadership ;
- Connaissance approfondie du milieu de l'enseignement postsecondaire et des enjeux liés au développement curriculaire ;
- Excellentes habiletés organisationnelles et communicationnelles ;
- Capacité à mobiliser et à diriger des équipes ;
- Solides compétences interpersonnelles et maîtrise des outils informatiques pertinents ;
- Excellente maîtrise de l'anglais (oral et écrit) ;
- Maîtrise intermédiaire du français (oral et écrit).

Entreprise/département

College d'Enseignement General et Professionnel John Abbott -> Academic dean 4090

Lieu

John Abbott College - Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3L9 CA (Principal)

N^{bre} d'embauches nécessaires

1

Date limite pour postuler

6/27/2025